



Naturalisation par mariage - Haute-Garonne

Par wario

Bonjour,

J'ai déposé un dossier de naturalisation par mariage (plus de 4 ans de mariage), reçu par eux fin janvier, à la préfecture de Haute-Garonne.

Début avril, par mail, ils m'ont dit que le dossier est en cours de vérification.

J'aurai une question :

- Est-ce que le fait de ne pas avoir un travail peut m'empêcher d'être naturalisée ? J'ai un master et mon dernier travail date de mi-2022.

Merci pour vos réponses
:)

Par Isadore

Bonjour,

Ne pas travailler n'est pas en soi un frein à une déclaration de nationalité française, il faut juste que le contexte ne montre pas un défaut d'assimilation. Pour donner un exemple extrême, refuser des emplois parce qu'on refuse la mixité entre les sexes ou de côtoyer des personnes d'autres religions, ça ne va pas.

Prendre un congé parental le temps d'élever ses enfants n'est pas un problème.

Une personne déclarant la nationalité française par mariage n'a pas à justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins.

Par isernon

bonjour,

il faut également qu'il existe une communauté de vie, le seul mariage ne suffit pas, d'ou les vérifications.

salutations

Par wario

Bonjour,
Merci pour vos retours rapides, j'attends la suite.